

Image not found or type unknown



## terrain partiellement constructible

Par **thierrybl**, le **08/09/2009** à **19:44**

Bonjour,

Je possède un terrain de 2400 m<sup>2</sup> dont seulement 474 m<sup>2</sup> (une bande de 8m x 60m) sont constructible et le reste en en zone A3.

Je souhaite faire une demande de permis de contruire et je me demande si la construction peut déborder sur la partie du terrain en zone A3 ou si elle ne doit pas dépasser la limite constructible.

Merci de vos réponses

Thierry